



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé

Question au Gouvernement n° 756

Texte de la question

PLAN " SANTÉ OUTRE-MER "

M. le président. La parole est à Mme Gabrielle Louis-Carabin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Gabrielle Louis-Carabin. Madame la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports, au mois d'octobre, vous annoncez le nouveau plan " Hôpital 2008-2012 ", doté d'un budget substantiel et destiné à favoriser la performance des établissements de santé, dans l'intérêt des patients.

Parmi les 250 projets déjà validés, la Guadeloupe est la région ultramarine la mieux dotée et la seule éligible au titre du programme national, avec notamment le projet de reconstruction du centre hospitalier universitaire de Pointe-à-Pitre - ce dont je me félicite et je vous remercie.

Votre décision intervient au moment où la situation financière des établissements de santé est particulièrement tendue.

M. Jean-Paul Lecoq. Elle est catastrophique !

Mme Gabrielle Louis-Carabin. C'est dire dans quelle urgence doit être traitée la performance des établissements de santé de cet archipel, afin de leur permettre de s'adapter aux évolutions, de répondre de manière plus efficace aux exigences de nos concitoyens et donc de balayer le principe qui dit que le meilleur hôpital, c'est de partir en France hexagonale - en d'autres termes de prendre un billet Air France.

Cette aide importante augure bien du nouveau visage que devrait avoir l'offre de soins dans ma région, où il est nécessaire de faire monter en puissance les moyens humains et financiers, conformément à l'esprit du récent rapport de M. Gérard Larcher, aujourd'hui président du Sénat, sur les missions de l'hôpital.

Dans le prolongement et en complément de ce travail parlementaire d'envergure, vous annoncez en Guyane, au mois de mai dernier, la mise en oeuvre d'un plan spécifique de santé outre-mer, adapté à nos réalités : organisation des soins, prévention, formation, gestion du personnel.

Aujourd'hui, ce plan existe ; aussi souhaiterais-je, madame la ministre, que vous nous en présentiez les grandes lignes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie éducative.

MM. Patrick Roy et Jean Mallot. Et des franchises médicales !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie éducative.*

Madame la députée, je vous remercie d'avoir rappelé que lors d'un déplacement à Cayenne, en Guyane, j'ai présenté le 1er mai dernier un plan " Santé outre-mer ". Afin d'améliorer la santé publique dans ces territoires, il se propose d'y renforcer l'offre de soins et d'y fidéliser les professionnels de santé.

Je l'ai préparé avec mon collègue Yves Jégo, chargé de l'outre-mer, mais aussi avec les élus, les professionnels de santé et les associations d'usagers.

Vous avez rappelé le très gros programme qui concerne le CHU de Pointe-à-Pitre : il faut d'abord, en effet, adapter le patrimoine immobilier hospitalier aux spécificités de l'outre-mer - je pense notamment au risque sismique dans votre belle région, la Guadeloupe. Nous voulons développer des programmes de recherche concernant les risques particuliers de l'outre-mer, comme la dingue ou le chikungunya. Nous voulons améliorer la continuité territoriale, mais aussi la coopération, tant au niveau régional qu'avec les pays étrangers

environnants - les programmes qui concernent l'arc antillais sont particulièrement prometteurs. Nous voulons enfin adapter la formation des professionnels médicaux et paramédicaux. La loi " Hôpital, patients, santé et territoires " offrira d'ailleurs un certain nombre d'outils de coopération entre les professionnels de santé, qui seront ainsi mieux fidélisés outre-mer.

Le débat est revenu dans vos territoires avec les agences régionales de l'hospitalisation, qu'Yves Jégo et moi-même sommes en train d'adapter pour prendre en compte aux mieux les réalités du terrain. Ce plan sera achevé avant les vacances de fin d'année, et je vous le présenterai à ce moment-là *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [Mme Gabrielle Louis-Carabin](#)

Circonscription : Guadeloupe (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 756

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 novembre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 novembre 2008